

# CONSEILLER

## Le Pl. Fin., un professionnel à part

Publié par Christine Bouthillier le 16 juin 2017

---



**L'Institut québécois de planification financière (IQPF) milite depuis longtemps pour faire reconnaître le caractère spécifique de la profession de Pl. Fin., et la période 2016-2017 n'a pas fait exception. Elle en fait d'ailleurs son cheval de bataille pour les prochaines années.**

Un [sondage mené par SOM](#) pour l'IQPF en novembre 2016 montre qu'il reste du chemin à parcourir. En effet, si 84 % des répondants avaient déjà entendu parler du planificateur financier, seuls 55 % le distinguaient clairement des autres conseillers.

« D'où l'importance de mieux faire connaître le planificateur financier. C'est cet objectif que l'IQPF s'est donné en réalisant trois campagnes de notoriété auprès du public », a affirmé Sylvain B. Tremblay, président du conseil d'administration de l'IQPF, lors de l'assemblée générale de l'organisation.

Cette dernière s'est tenue vendredi à Mont-Tremblant, en marge du congrès annuel de l'Institut.

Elle a permis de revenir sur les activités de l'IQPF pendant l'exercice 2016-2017, qui se sont notamment concentrées sur cette reconnaissance de la profession. Outre différentes publicités dans les médias, l'Institut a fait campagne dans les [universités](#) pour attirer de nouvelles recrues. Des efforts qui semblent porter leurs fruits, car le nombre de diplômés [augmente au fil des années](#) (+10 % en 2016 par rapport à 2015).

### L'ORDRE PROFESSIONNEL TOUJOURS À L'AGENDA

La reconnaissance de la profession fait d'ailleurs partie des quatre enjeux de la planification stratégique 2016-2019 de l'IQPF, aux côtés de la protection du public, la formation et relève des Pl. Fin., ainsi que la gouvernance.

« Cette profession est belle et noble. Elle apporte une valeur ajoutée non négligeable aux clients. Elle est d'ailleurs très en demande, on le voit sur le marché », insiste Jocelyne Houle-LeSarge, PDG de l'IQPF, en entrevue avec *Conseiller*.

Elle n'a pas laissé tomber l'idée d'un ordre professionnel des planificateurs financiers, dont la première demande à l'Office des professions du Québec remonte à 2004. Le dossier se poursuit et des discussions sont toujours en cours, indique Mme Houle-LeSarge.

Elle déplore « la belle confusion » qui règne lorsqu'un client veut déposer une plainte. Son premier réflexe demeure d'appeler à l'IQPF, qui doit ensuite le diriger vers la Chambre de la sécurité financière, l'Autorité des marchés financiers ou l'Ordre des CPA du Québec, selon la situation.

« Nous pouvons déterminer qui a le droit de détenir le titre de Pl. Fin., mais nous ne pouvons pas l'enlever au besoin... Nous l'avons créée, cette profession! Qui sait comment doit travailler un Pl. Fin.? Un Pl. Fin.! » lance-t-elle.

## LA FORMATION AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

L'offre de formation reste aussi au centre des priorités de l'IQPF pour les prochaines années. Il a décidé l'an dernier d'inclure la finance comportementale dans l'ensemble de ses activités de formation continue.

« La valeur du conseil en planification financière tient non seulement à l'expertise du planificateur financier, mais aussi à sa capacité de comprendre les dynamiques humaines et relationnelles qu'impliquent les sujets d'ordre financier », peut-on lire dans son rapport annuel 2016-2017.

L'Institut a également bonifié les [calculateurs](#) de sa Solution IQPF, qu'il a aussi rendue accessible au public.

Comme plusieurs autres associations, la formation reste le nerf de la guerre pour l'IQPF, de laquelle il tire la majeure partie de ses revenus : 2 037 263 \$ en formation continue et 1 063 460 \$ en formation professionnelle, sur des revenus totaux de 3 724 752 \$, comme le montrent ses états financiers clos le 31 mars 2017, déposés lors de l'assemblée générale.

À 4 161 977 \$, les dépenses ont toutefois dépassé les revenus, pour un manque à gagner de 437 225 \$. Cette insuffisance s'explique principalement par le cycle de formation continue de l'IQPF, qui s'étale sur deux ans. Ainsi, on notait un excédent de 1 012 821 \$ en 2016, mais un déficit de 434 349 \$ en 2015. L'organisation prévoit un retour à la rentabilité en 2018, avec un excédent attendu de 1 018 477 \$.

## LA CONTINUITÉ AU CA

L'assemblée générale a également été le moment de procéder à l'élection des administrateurs de l'IQPF. Plusieurs d'entre eux ont été reconfirmés dans leurs fonctions, notamment le président du conseil d'administration Sylvain B. Tremblay, la vice-présidente Julie Raïche et le trésorier François Beauregard. Parmi les autres dirigeants se trouvent Nathalie Bachand, présidente sortante du CA, et Jocelyne Houle-LeSarge, PDG et secrétaire de l'IQPF.

Les autres membres du nouveau CA sont :

- Sylvain Beaudry (Université du Québec à Trois-Rivières), représentant du public;
- Hélène Carrier (Hélène Carrier Services financiers);
- Mélissa Casabon Matteau (Financière Banque Nationale);
- Louise Champoux-Paillé (administratrice de sociétés certifiée), représentante du public;
- Nathalie Chouinard (Caisse Desjardins de Rimouski);
- Onesta Di Paola (RBC Gestion de patrimoine);
- David Gingras (Mouvement Desjardins);
- Mathieu Huot (Financière des professionnels);
- Sophie Labonne (Banque Nationale du Canada);
- Michel Lessard (Lessard & St-Hilaire, société professionnelle);
- Catherine G Patenaude (Banque Nationale du Canada);
- Jean Valois (Morneau Shepell);
- Marie-Chantal Viau (Mouvement Desjardins).

Sylvain Chartier s'est vu décerner le titre de membre honoraire, qui récompense un Pl. Fin. rendant des services exceptionnels à l'IQPF, à la profession de planificateur financier ou à la collectivité, ou qui s'est distingué de diverses façons. Décrit comme un « fidèle ambassadeur de l'IQPF », cet économiste, puis fiscaliste, est devenu Pl. Fin. en 1993.

Conseiller à la Banque Nationale Gestion privée 1859, il se distingue notamment par l'élaboration, la rédaction et la diffusion de conférences et d'activités de formation continue, son engagement au sein du comité d'équivalence et du comité du développement professionnel de l'IQPF, ainsi que comme mentor en fiscalité de 2008 à 2014.

Martin Dupras et Caroline Marion ont été nommés formateurs de l'année 2016 en formation continue. De plus, une plaque honorifique a également été remise à Nathalie Bachand, présidente sortante du CA de l'Institut, ainsi qu'à Daniel Lanteigne (absent lors de l'assemblée), à titre d'administrateur sortant.

« C'était un honneur de vous représenter, merci du soutien », a déclaré Mme Bachand.

## La rédaction vous recommande :

- [Planification successorale : le casse-tête du parc immobilier](#)
  - [La finance comportementale appliquée aux conseillers](#)
-

